Publication : lundi 26 juin 2017 13:01

À la suite des inondations de mai-juin 2016 qui avaient contraint au déplacement en pleine nuit de nombreux détenus du Centre pénitentiaire de Saran, Jean-Pierre Sueur avait interpellé le ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, sur la situation ainsi créée et les mesures à prendre.

Ce dernier lui avait annoncé, par lettre, un échéancier très précis pour la réalisation des travaux qui sont absolument nécessaires et urgents.

Cet échéancier était décrit dans les termes suivants : « *L'agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) a été mandatée pour conclure un marché de maîtrise d'œuvre, portant sur un diagnostic, des études et les travaux qui seront à réaliser. Le calendrier prévisionnel prévoit que le diagnostic doit être remis au mois de février 2017, pour une finalisation et des études au printemps et un achèvement des travaux à la fin de cette année* ».

Or, il apparaîtrait que cet échéancier n'est pas respecté.

Jean-Pierre Sueur a saisi la nouvelle ministre de la Justice, Mme Nicole Belloubet. Il lui écrit notamment : « *Ainsi, d'après les informations en sa possession, le diagnostic n'aurait toujours pas été remis alors que nous sommes fin juin ; les études ne seraient pas finalisées alors qu'elles devaient l'être au printemps. Dans ces conditions, on peut légitimement douter que les travaux seront achevés à la fin de l'année 2017. J'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir m'informer de l'état exact d'avancée des études et des travaux sur les mesures urgents que vous comptez diligenter afin que le retard pris par rapport à l'échéancier annoncé soit rattrapé et que les travaux attendus – qui, je le rappelle, sont nécessaires et urgents – soient menés à bien dans les délais les plus rapides qu'il sera possible.* »

Phoca PDF